



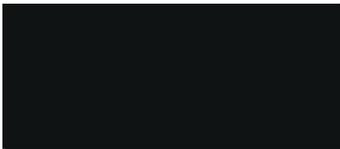
GRAND CHAMBERY - SERVICE DES EAUX
298 rue de Chantabord - CS82618 - 73026 Chambéry Cedex
N° TVA intracommunautaire :
Budget eau FR IA 200 069 110
Budget assainissement FR BG 200 069 110
TVA sur les débits

VOS INFORMATIONS CLIENTS
N° abonné : [REDACTED]
Abonné(s) : [REDACTED]
N° PDI : [REDACTED]
Adresse du branchement : [REDACTED]

VOS CONTACTS
Pour le paiement de votre facture
Service de Gestion Comptable de Chambéry
5 rue Jean Girard Madoux - BP 31054 - 73010 Chambéry Cedex
04 79 96 00 87
sgc.chambery@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h
Accueil physique
Sans rendez-vous : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
Sur rendez-vous uniquement : Mercredi
Coordonnées bancaires
IBAN : FR59 3000 1002 79C7 3000 0000 072
BIC : BDFEPPCCCT
Pour une information sur votre facture
Service des eaux de Grand Chambéry
298 rue de Chantabord - CS 82618 - 73026 Chambéry Cedex
04 79 96 86 70 choix 2
simplici.grandchambery.fr
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Accueil physique : sur rendez-vous uniquement
simplici.grandchambery.fr

URGENCES RESEAU D'EAU
7 jours/7 et 24h/24 : 04 79 96 86 70

GRAND CHAMBERY - SERVICE DES EAUX
298 RUE DE CHANTABORD
CS82618
73026 CHAMBERY CEDEX



FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Facture N° [REDACTED] Rôle N° : 2024 / 57 du 07/03/2024

7 Votre consommation facturée : 4 m3

Facture simplifiée

Abonnement et distribution de l'eau potable	26,26 €
Abonnement et collecte des eaux usées	23,08 €
Taxes et prestations	2,23 €

Total de votre facture 51,57 € TTC

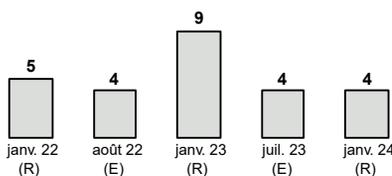
NET A PAYER

51,57 € TTC

Prix de l'eau au litre : 0,00228 € - Coût de l'abonnement : 42,45 €

9BIS A régler avant le : 22/04/2024

4 Evolution de votre consommation (m3)
R : Réel - E : Estimé



Signataire : [REDACTED] directeur de l'eau et de l'assainissement, par délégation du Président

MONTANT EN EUROS
51,57 €

Décompte à conserver

Détail des modalités de paiement au verso

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire.
IBAN :
Titulaire compte :

MME MORET EMELYNE
130 CHEMIN DE JACOB
73000 CHAMBERY

TIP SEPA
Référence Unique du Mandat : TIPSEPA0730105070000240057000152624
ICS : FR25EAU471853
Référence : 2024 / 57 2400570001526 K
Créancier : Grand Chambéry

Montant : 51,57 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 VVFI INFS CDFEX 9



NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER



5157

10	N° série compteur	Diam.	Ancien relevé		Nouveau relevé		Conso. en m3
			Date	Index	Date	Index	
			31/07/2023	102 (Estimé)	24/01/2024	106 (Réal)	4
Consommation totale facturée (m3)							4

Votre facture détaillée	Appliqué		Tr.	Qté Unité	Prix unité € HT	Montant € HT	T.V.A. %	Montant € T.V.A.	Montant € TTC
	du	au							
Abonnement et distribution de l'eau potable 12									
Abonnement annuel eau potable	01/08/23	31/12/23	T1	153 J	0,12192	18,65	5,50	1,03	19,68
Abonnement annuel eau potable	01/01/24	24/01/24	T1	24 J	0,12685	3,04	5,50	0,17	3,21
Eau potable inf 30	01/08/23	31/12/23	T1	3 M3	0,80000	2,40	5,50	0,13	2,53
Eau potable inf 30	01/01/24	24/01/24	T1	1 M3	0,80000	0,80	5,50	0,04	0,84
Total de la rubrique						24,89		1,37	26,26
Abonnement et collecte des eaux usées 12									
Abonnement annuel eaux usées	01/08/23	31/12/23	T1	153 J	0,10000	15,30	10,00	1,53	16,83
Abonnement annuel eaux usées	01/01/24	24/01/24	T1	24 J	0,10329	2,48	10,00	0,25	2,73
Eaux usées	01/08/23	31/12/23	T1	3 M3	0,80000	2,40	10,00	0,24	2,64
Eaux usées	01/01/24	24/01/24	T1	1 M3	0,80000	0,80	10,00	0,08	0,88
Total de la rubrique						20,98		2,10	23,08
Taxes et prestations 14									
Redevance prélèvement	01/08/23	31/12/23	T1	3 M3	0,07100	0,21	5,50	0,01	0,22
Redevance prélèvement	01/01/24	24/01/24	T1	1 M3	0,07100	0,07	5,50	0,00	0,07
Lutte contre la pollution	01/08/23	24/01/24	T1	4 M3	0,29000	1,16	5,50	0,07	1,23
Modernisation des réseaux de collecte	01/08/23	24/01/24	T1	4 M3	0,16000	0,64	10,00	0,07	0,71
Total de la rubrique						2,08		0,15	2,23
TOTAL						47,95		3,62	51,57

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA
5,50	26,33	1,45
10,00	21,62	2,17
	47,95	3,62

Titre exécutoire en application de l'article L.252 du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L1617-5, D.1617.23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales.

Voie de recours :

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (art. L1617-5 du CGCT), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire.

15 Modalités de paiement

* Par carte bancaire :
eauenligne.grandchambery.fr

* En espèces si le montant est inférieur à 300 euros, par carte bancaire et sans limitation de montant, muni du présent avis, auprès d'un buraliste partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

* Par chèque bancaire ou postal : libeller le chèque à l'ordre du Trésor Public, joindre le volet TIP non signé et envoyer dans l'enveloppe fenêtre jointe

* Par TIP : dater, signer et envoyer dans l'enveloppe fenêtre jointe, le volet TIP accompagné d'un RIB pour le premier paiement

* Par prélèvement à partir de la prochaine facture :
eauenligne.grandchambery.fr

* Par virement bancaire : coordonnées au recto, en mentionnant le n° de facture



Comprendre ma facture d'eau froide

Au recto de votre facture :

- 1 ► « **N° PDI** » : Référence à rappeler dans toute correspondance (un n° par branchement).
- 2 ► « **Adresse du branchement** » = Lieu de consommation = Adresse où se situe le compteur.
Attention !!! ≠ « Adresse de facturation » = Lieu d'envoi des factures.
- 3 ► « **Vos Contacts** » : Pour contacter le Service de Gestion Comptable de Chambéry ou nos services.
- 4 ► « **Evolution de votre consommation** » : en m3 réels ou estimés
- 5 ► « **N° de facture** » : Référence à rappeler pour toute réclamation sur une facture.
- 6 ► « **N° de Rôle** » : Correspond à l'année comptable de facturation.
- 7 ► « **Votre consommation facturée en m3** » : Volume consommé entre les dates précisées au dos de la facture. La différence entre le nouvel index et l'ancien correspond à la consommation totale en m3 passée au compteur entre les dates précisées. En l'absence de relève votre facture est estimée.
Attention !!! Vous recevez deux factures par an, l'une réelle (après relève d'index de votre compteur) et une facture estimée.
- 8 ► « **NET A PAYER** » : Le montant de votre facture en euros.
- 9 ► « **Nature de votre facture** » : estimation, réelle suite à la relève du compteur ou de résiliation.
- 9bis ► « **A régler avant le** » : date à laquelle la facture est prélevée ou date limite de règlement.

Au verso de votre facture :

- 10 ► « **Compteur N°** » : Le numéro de série de votre compteur.
- 11 ► « **Historique des relevés** » : Dates et volumes en m3 du précédent et du nouveau relevé. Réel ou estimé.
- 12 ► « **Abonnements** » : Montant forfaitaire qui finance les charges fixes des services distribution & assainissement (pour les abonnés raccordés sur le réseau public d'eaux usées).

Les abonnements incluent les frais de gestion du branchement public et la location du compteur pour l'abonnement eau potable.

La consommation est facturée jusqu'à la date de relève du compteur.

- 13 ► Un tarif de première tranche est appliqué sur les 30 premiers mètres cubes enregistrés pour la période de consommation du 1^{er} janvier au 31 décembre. Au-delà des 30 premiers mètres cubes, le reste de votre consommation est soumis au tarif de la seconde tranche. Au-delà de 250m3, le tarif de

3^{ème} tranche est appliqué. Les volumes et les montants annuels sont répartis au prorata temporis du nombre de jour de chaque année.

Tous les tarifs sont consultables sur le site www.grandchambery.fr

14 ► « **Taxes et prestations** » :

- **Redevance prélèvement** : Taxe due à l'Agence de l'Eau sur les volumes prélevés dans le milieu naturel pour la préservation des ressources en eau.
- **Lutte contre la pollution** : Taxe versée à l'Agence de l'Eau dont le taux est fonction des pollutions constatées dans les territoires considérés et des efforts pour les réduire, les éliminer et atteindre le bon état écologique des eaux.
- **Modernisation des réseaux de collecte** : Taxe reversée à l'Agence de l'Eau dont le taux est fixe. Cette redevance correspond aux investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau d'assainissement des eaux usées.

15 ► « **Modalités de paiement** » :

- **En ligne** :
Vous pouvez payer votre facture en ligne tant que la date d'échéance n'est pas dépassée. Vous avez besoin de votre dernière facture d'eau afin d'accomplir cette démarche. Rendez vous sur : eaulignegranchambery.fr
Pour effectuer le paiement en ligne, cliquer sur l'icône carte bancaire. Vous serez transféré sur le site de paiement de la DGFIP.
- **Par virement bancaire** :
IBAN FR59 3000 1002 79C7 3000 0000 072 / BIC BDFEFRPPCCT
En indiquant le numéro du Point D'Installation (PDI) dans l'objet et le n° de facture
- **Par carte bancaire en présentiel** :
Au Service de Gestion Comptable de Chambéry
5 rue Jean Girard-Madoux à Chambéry
- **En espèces** :
Uniquement chez les buralistes proposant le paiement de proximité pour les montants inférieurs à 300 €, j'apporte ma facture originale sur laquelle figure le QR Code.
- **Par chèque** :
Je découpe le talon au bas de ma facture et le dépose, accompagné de mon chèque, dans l'enveloppe jointe à la facture. Je l'expédie au centre d'encaissement de Créteil.
- **Par TIP** :
Je découpe et signe le TIP au bas de ma facture, je joins un RIB (si c'est la première fois), et j'expédie les deux documents à l'aide de l'enveloppe TIP jointe.
- **Mensualisation et prélèvement** :
Vous avez le choix entre la mensualisation ou le prélèvement.
Avec la mensualisation, vous êtes prélevé automatiquement du même montant pendant 9 mois + 1 décompte qui régularise le montant total de votre facture au regard de la conso annuelle réelle.
Avec le prélèvement, le montant de la prochaine facture sera prélevé automatiquement sur le compte bancaire.
Dans les deux cas, vous avez besoin :
 - de votre numéro de Point D'Installation (PDI) que vous trouvez sur votre contrat ou sur votre facture d'eau,
 - de votre RIB (format dématérialisé).

Rendez-vous sur : eaulignegrandchambery.fr

Cliquez sur l'onglet « Factures, paiement CB et mode de paiement » puis sur « prélèvement à la facture » ou « Demander la mensualisation » et compléter vos coordonnées bancaires.

En cas de besoin pour la mise en place du prélèvement ou de la mensualisation, contactez le service des eaux par téléphone : 04 79 96 86 70 choix 1.

Pour toutes questions sur votre facture, contactez le service des eaux par téléphone : 04 79 96 86 70 choix 2.



**TARIFS EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF
APPLICABLES AU 1er JANVIER 2024
TERRITOIRE DE LA CLUSE DE CHAMBERY**

Barby, Barberaz, Bassens, Challes-les-Eaux, Chambéry, Cognin, Curienne, Jacob Bellecombette, La Motte Servolex, La Ravoire, La Thuile, Les Déserts, Montagnole, Puygros, Saint-Alban-Laysse, Saint-Baldoph, Saint-Cassin, Saint-Jean-d'Arvey, Saint-Jeoire-Prieuré, Saint-Sulpice, Sonnaz, Thoiry, Vêrel-Pragondran, Vimines

Les factures d'eau sont calculées selon la méthode du prorata temporis, répartition des consommations proportionnellement aux tarifs votés. Le prix de l'eau indiqué ne comprend pas les abonnements eau potable et eaux usées (pour le profil de facturation « domestique »).

La facture d'eau est calculée par tranches de consommation. Il existe 3 tarifs pour l'eau potable et pour l'assainissement. Les tarifs concernent les m3 consommés au cours de l'année.

- un tarif de 1^{ère} tranche pour les 30 premiers m3 consommés
- un tarif de 2^{ème} tranche applicable sur la consommation entre 30 et 250 m3
- un tarif de 3^{ème} tranche applicable sur la consommation au-delà de 250 m3

TARIF DE L'EAU AU M ³ TTC	Conso < 30 m ³	Conso entre 30 et 250 m ³	Conso > 250 m ³
Fourniture d'eau potable - Service des eaux Grand Chambéry	0,844 €	1,762 €	1,871 €
Redevance eaux usées - Service des eaux Grand Chambéry	0,880 €	1,595 €	1,703 €
Redevance pollution domestique - Agence de l'eau	0,306 €	0,306 €	0,306 €
Redevance modernisation réseaux de collecte - Agence de l'eau	0,176 €	0,176 €	0,176 €
Prélèvement - Agence de l'eau	0,075 €	0,075 €	0,075 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	2,281 €	3,914 €	4,130 €

Tarifs des abonnements - Eau potable et assainissement collectif

	Eau TTC	Assainissement TTC
Compteur diamètre 15	48,45 €	41,47 €

Tous les tarifs sont consultables sur le site www.grandchambery.fr

Frais de prise en charge de dossier lié à la souscription du contrat d'abonnement

Tout abonnement donne lieu à une facturation de frais de prise en charge de dossier de 29,37 € TTC. Ces frais seront intégrés à votre première facture.

Recours à la Médiation

En cas de réclamation, contestation ou litige qui n'ont pas pu être réglés de façon amiable avec le Service des Eaux de Grand Chambéry, nous vous informons que vous avez la possibilité de formuler un recours auprès de la Médiation de l'eau ou du Défenseur des Droits. Vous trouverez l'ensemble des informations et coordonnées sur le site www.grandchambery.fr.

**GRAND CHAMBERY
SERVICE DES EAUX**

Nous téléphoner : Chambéry 04 79 96 86 70 / Antenne des Bauges 04 79 54 53 56

Nous écrire : CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

Nous rencontrer sur rendez-vous :

298 rue de Chantabord 73000 Chambéry / Antenne des Bauges 240 avenue Denis Therme 73630 Le Chatelard

Pour vos démarches et vos signalements : Simpl'ici.grandchambery.fr



TARIFS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2024 TERRITOIRE DES BAUGES

Aillon le Jeune, Aillon le Vieux, Arith, Bellecombe en Bauges, Doucy en Bauges, Ecole en Bauges, Jarsy, La Compôte, La Motte en Bauges, Le Chatelard, Le Noyer, Lescheraines, Sainte-Reine, Saint-François de Sales

Les factures d'eau sont calculées selon la méthode du prorata temporis, répartition des consommations proportionnellement aux tarifs votés. Le prix de l'eau indiqué ne comprend pas les abonnements eau potable et eaux usées (pour le profil de facturation « domestique »).

La facture d'eau est calculée par tranches de consommation. Il existe 4 tarifs pour l'eau potable et pour l'assainissement. Les tarifs concernent les m³ consommés au cours de l'année.

- un tarif de 1^{ère} tranche pour les 30 premiers m³ consommés
- un tarif de 2^{ème} tranche applicable sur la consommation entre 30 et 120 m³
- un tarif de 3^{ème} tranche applicable sur la consommation entre 120 et 250 m³
- un tarif de 4^{ème} tranche applicable sur la consommation supérieure à 250 m³

TARIF DE L'EAU AU M ³ TTC	Conso < à 30 m ³	Conso 30 à 120 m ³	Conso 120 à 250 m ³	Conso > à 250 m ³
Fourniture d'eau potable - Service des eaux Grand Chambéry	0,844 €	1,578 €	1,683 €	1,791 €
Redevance pollution domestique - Agence de l'eau	0,306 €	0,306 €	0,306 €	0,306 €
Prélèvement - Agence de l'eau	0,075 €	0,075 €	0,075 €	0,075 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	1,225 €	1,959 €	2,064 €	2,172 €

Tarif de la redevance annuelle – Assainissement non collectif

Prestations	TTC
Redevance annuelle de service	44,00 €

Tarifs des abonnements - Eau potable et assainissement

	Eau TTC
Abonnement annuel	55,92 €
Compteur diamètre 15	10,76 €

Tous les tarifs sont consultables sur le site www.grandchambery.fr

Frais de prise en charge de dossier lié à la souscription du contrat d'abonnement

Tout abonnement donne lieu à une facturation de frais de prise en charge de dossier de 29,37 € TTC. Ces frais seront intégrés à votre première facture.

Recours à la Médiation

En cas de réclamation, contestation ou litige qui n'ont pas pu être réglés de façon amiable avec le Service des Eaux de Grand Chambéry, nous vous informons que vous avez la possibilité de formuler un recours auprès de la Médiation de l'eau ou du Défenseur des Droits. Vous trouverez l'ensemble des informations et coordonnées sur le site www.grandchambery.fr.

GRAND CHAMBERY SERVICE DES EAUX

Nous téléphoner : Chambéry 04 79 96 86 70 / Antenne des Bauges 04 79 54 53 56

Nous écrire : CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

Nous rencontrer sur rendez-vous :

298 rue de Chantabord 73000 Chambéry / Antenne des Bauges 240 avenue Denis Therme 73630 Le Chatelard

Pour vos démarches et vos signalements : Simpl'ici.grandchambery.fr



grandchambery.fr



grandChambery



grandChambery



grandchamberyofficial



grandchambery